

Composition de la cellule contrats de la délégation Ile-de-France Sud

DEC121455DR04

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°100018DAJ du 21 janvier 2010 modifiée donnant délégation de signature à Mme Michèle SAUMON, déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision n°09A054DR04 du 3 août 2009 portant création de la cellule contrats de la délégation Ile-de-France Sud ;

Décide

Article 1^{er}

La composition de la cellule contrats de la délégation Ile-de-France Sud est fixée comme suit :

- Jean-Jacques GUILLEMINOT, ingénieur de recherche, pour 5 % de son temps annualisé, responsable de la cellule contrats,
- Emilie JOURDAN, ingénieur d'études, pour 20 % de son temps annualisé,
- Elise MASPIMBY, assistant ingénieur, pour 60 % de son temps annualisé,
- Laurence HERAULT, technicien, pour 60 % de son temps annualisé,
- Nadine BIENES, assistant ingénieur, pour 20 % de son temps annualisé, avec comme suppléante Lucette VAYN, ingénieur d'études,
- Nadjillah CHERKAoui, assistant ingénieur, pour 100 % de son temps annualisé,
- Fatima LAABIAD, assistant ingénieur, pour 100 % de son temps annualisé.

Article 2

La présente décision abroge la décision n°115387DR04 du 6 décembre 2010.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 8 mars 2012
P/ le Président et par délégation

Michèle SAUMON
La déléguée régionale